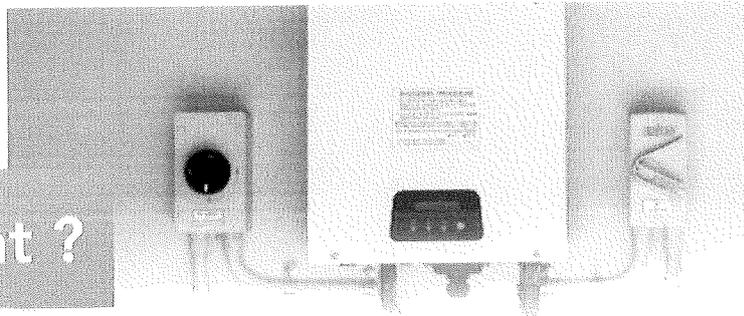


# Vos onduleurs décrochent ?



Avec l'arrivée des panneaux photovoltaïques, le réseau électrique s'adapte. En effet, les consommateurs peuvent injecter de l'énergie sur le réseau grâce à leurs panneaux solaires. Une rue où il n'y avait pas de problème de réseau peut évoluer rapidement si plusieurs unités de production sont mises en service simultanément. Et lorsque le soleil brille et que toutes les installations produisent en même temps, la tension sur le réseau augmente progressivement et peut atteindre, par endroit, le maximum toléré par la norme qui assure la sécurité des biens et des personnes. Les onduleurs détectent alors automatiquement cette hausse et se mettent en sécurité.

## Une évolution pour les réseaux électriques

Les réseaux de distribution d'électricité ont pour la plupart été construits il y a des décennies, à une époque où on ne parlait pas de transition énergétique et de production renouvelable.

Avec l'arrivée des véhicules électriques, le déploiement des pompes à chaleur, des climatisations, et des installations de panneaux photovoltaïques, l'équilibre des réseaux est soumis à rude épreuve.

## Une hausse des installations de panneaux ces derniers années

Ces dernières années, les clients d'ORES ont largement investi dans les installations de panneaux photovoltaïques. Ces derniers mois, on constate qu'il y a une forte augmentation des installations de panneaux suite à la guerre en Ukraine qui a fait augmenter les prix, et l'annonce de la fin de la compensation pour les installations mises en service après le 31 décembre 2023.

## Une consommation qui change

Concrètement, là où un circuit électrique avait un ou deux habitants avec des panneaux photovoltaïques sur une dizaine de clients raccordés, ce même circuit voit maintenant parfois plus de la moitié des toits couverts de panneaux qui produisent sans pour autant consommer simultanément. Et c'est alors que parfois la tension du réseau augmente et que les onduleurs se mettent en sécurité pour éviter les dangers d'une surtension.

Pour éviter un maximum ce phénomène, il est conseillé d'adapter certaines habitudes afin d'autoconsommer. Le client peut alors s'organiser pour programmer la mise en route de ses appareils électriques énergivores lors de la période où il injecte le plus.

## ORES met en œuvre des solutions

Pour pouvoir agir, ORES a besoin de savoir où se situent les problèmes de tension. Il est donc primordial pour la personne impactée de manière récurrente par une mise en sécurité de son onduleur de le faire savoir à ORES. À ce moment-là, son dossier sera associé à un ensemble de cas détectés en fonction de la même localité, cabine ou, mieux encore, circuit. Pour cela, une seule solution, **le formulaire en ligne disponible sur ores.be**.

Ensuite, ORES pourra procéder à une analyse et donc évaluer la qualité de la tension. La pause d'un compteur communicant sera effectuée afin de surveiller la qualité de la tension et déterminer les actions à entreprendre. Si le problème est identifié sur l'installation du client, il sera contacté et devra vérifier son installation ou régler son onduleur avec un électricien. Si le problème provient du réseau, des actions seront mises en œuvre en fonction des possibilités et des actions éventuellement déjà prises sur le réseau.

Ces actions, qui peuvent prendre de quelques mois à plusieurs années, sont les suivantes :

- **Le réglage des tensions de sortie de cabine en adaptant les plots des transformateurs ;**
- **Le rééquilibrage des phases** pour les installations en 3x230V ou en 3x400V qui permettra d'équilibrer le courant qui transite par les phases du compteur ;
- **Le renforcement des réseaux** en remplaçant le câble électrique du réseau par un câble plus gros pour diminuer les chutes de tension ;
- **Le changement des sectionnements des réseaux basse tension** en coupant le réseau différemment pour distribuer l'énergie de façon plus efficace entre les clients du même circuit ;
- **Le passage des réseaux 230V en 400V ;**
- **La modernisation des cabines, etc.**

Complémentairement, des réflexions seraient en cours au niveau du Gouvernement wallon pour mettre en place un mécanisme d'indemnisation pour les citoyens pour lesquels une solution ne peut pas être mise en œuvre suffisamment rapidement.

## VOUS ÊTES CONFRONTÉS À LA MISE EN SÉCURITÉ DES ONDULEURS ?

### Que pouvez-vous faire ?

Faites le savoir à ORES via le formulaire en ligne :



Plusieurs actions peuvent être entreprises pour essayer de solutionner ce problème :

- ▶ **Autoconsommez un maximum.**  
Consommer un maximum l'énergie quand vous la produisez ;
- ▶ **Vérifiez le réglage de votre installation ;**
- ▶ **Ne surdimensionnez pas votre onduleur ;**
- ▶ **Choisissez une section de câble suffisante, etc.**

N'oubliez pas également que des phénomènes naturels tels qu'une tempête ou la foudre peuvent impacter votre injection sur le réseau.